

Procès-verbal (PV) de l'Assemblée Générale (AG) du samedi 22.06.2013 de 11h15 à 12h30 au Café de l'Union à Dizy

1. Introduction

1.1. Accueil

- 1.1.1. Le président Manuel Perret salue les personnes présentes et fait lire les noms des 28 personnes excusées. La formule retenue pour l'AG, c.-à-d. la coupler avec la visite d'un domaine agricole, semble bonne pour inciter les gens à venir : 23 membres votants sont présents, et 36 adultes et 3 enfants sont inscrits pour le buffet bio préparé par nos hôtes.

1.2. Liste de présence

- 1.2.1. La liste de présence peut être consultée au secrétariat.

1.3. Ordre du jour

- 1.3.1. M. Perret demande s'il y a des modifications, ce n'est pas le cas, l'ordre du jour est adopté.

1.4. Scrutateurs

- 1.4.1. M. Perret propose Daniel Jaccard comme scrutateur. La proposition est acceptée à l'unanimité.

1.5. Procès-verbal :

- 1.5.1. Le PV de l'AG 2012 ayant été mis très récemment sur le site internet, il en est fait lecture. Personne ne demandant d'y apporter des corrections, il est adopté à l'unanimité.

2. Rapport d'activité du Président et du Secrétaire, projets et perspectives

- 2.1. COMITÉ : Le comité s'est réuni 5 fois en 2012 et déjà 3 fois cette année. L'essentiel du travail a été la gestion des membres, l'édition du bulletin d'information et des flyers de prospection, la gestion du site internet, la prospection publicitaire, et cette année l'accent a été mis sur la vente directe : le but étant de trouver de nouvelles formules de publicité, ce sera un projet de longue haleine (voir 2.8.4). Le comité remercie toutes les personnes qui ont fait ou font des dons pour nous aider dans notre travail.
- 2.2. SECRÉTARIAT : Daniel Jaccard a été engagé à temps plein ou partiel en fonction des finances de l'Association. Le secrétariat fonctionne bien et remplit ses tâches.
- 2.3. ACTIVITÉS : On constate qu'on parle de nous, et on commence à nous contacter spontanément pour des partenariats ou de la publicité. Essentiellement le bulletin d'information et le site internet, mais aussi présence à AgroBIOrama (Lausanne), aux Herbettes en Fête (Charmey) et au Marché Bio de Morges. Le partenariat avec Biovalais avance bien : Nous avons repris leurs membres consommateurs en leur proposant nos prestations. Partenariat avec Ecojardinage : On a repris leur gros fichier de contacts pour leur proposer de s'affilier à BioConsommActeurs et on a créé la « Supercarte Éco+ » qui donne en plus des privilèges étendus chez Écojardinage, et ça remporte un bon succès.
- 2.4. STATISTIQUES DES MEMBRES : Nous avons à ce jour 1'710 membres dont 115 au Valais et 126 qui ont pris la « Supercarte Éco+ » qui signe notre partenariat avec la fondation Écojardinage.
- 2.5. SITE INTERNET : On a passé de 2'048 visites par mois en mai 2011 à 2'300 en mai 2012 et à 4'123 en mai 2013, ce qui est une très bonne progression et montre que notre site est vivant et attractif.
- 2.6. FACEBOOK : Nous avons maintenant 149 Amis... faites-nous connaître !
- 2.7. ÉCOLOGIE : On a passé d'environ 460 adresses de courriel en mai 2012 à 989 en mai 2013, ce qui nous permet d'économiser beaucoup d'encre, de papier et de frais d'impression et d'envoi.
- 2.8. RELATIONS PUBLIQUES : Le président Manuel Perret a passé brièvement à la radio, cela a suscité pas mal de réactions, toutes positives, notamment une reprise de contact des Fribourgeois.

2.9. Projets et perspectives

- 2.9.1. Continuer de croître : Nous progressons, mais pas assez vite. But : 2000 membres à fin 2013.
- 2.9.2. Continuer d'augmenter et de diversifier les privilèges.
- 2.9.3. Marchés et foires bio → on sera présents en 2013, but = les 3 mêmes événements.
- 2.9.4. Promouvoir l'agriculture biologique : Nous allons centrer nos efforts sur la vente directe et lui proposer des solutions novatrices via notre site internet et notre bulletin, des contacts sont pris dans ce sens avec Bio Vaud et Bio Suisse, le processus est en route (aussi avec les projets d'ACP – agriculture contractuelle de proximité).

3. Présentation et adoption des comptes 2012

- 3.1. Les comptes ont été vérifiés par la fiduciaire Borlan, 1418 Vuarrens, organe de révision officiel.
- 3.2. M. Perret distribue, lit et commente les comptes, puis demande s'il y a des questions : ce n'est pas le cas.
- 3.3. M. Perret donne lecture du rapport de la fiduciaire, qui dit que les comptes sont en ordre.
- 3.4. M. Perret demande à l'AG d'approuver les comptes et d'en donner décharge au caissier, ce qui est accepté à l'unanimité.

4. Élection complémentaire au Comité

- 4.1. M. Perret explique qu'un siège est vacant et que France Droz a été invitée au comité depuis l'AG 2012. Elle a donc déjà travaillé avec nous, la synergie est bonne : Son travail de représentante pour BioPartner et Bio-Service lui permet de prospector les partenaires privilèges, puis Daniel suit pour concrétiser. Elle est élue à l'unanimité.

5. Élection de l'organe de révision

- 5.1. L'organe de révision doit être réélu chaque année. Le comité propose que l'organe de révision actuel, la Fiduciaire Borlan, M. Pierre Alain Gruaz, Chemin Champ du Clos 14, 1418 Vuarrens, continue sa mission. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

6. Divers

- 6.1. Redire dans les courriers que les versements au guichet nous coûtent cher.
- 6.2. Remerciements (p. ex. pour les dons) par courriel : c'est systématique si on a l'adresse...
- 6.3. Paiements des cotisations dans les magasins ? Non, c'est trop compliqué et on tient à notre indépendance absolue.
- 6.4. Daniel Jaccard : On a des contacts avec l'ACP, projet de brochure spéciale sur le sujet. Le regroupement des ACP et/ou des petits producteurs pour commercialiser ? C'est en fait le concept de Bio-coop en France, consommateurs à la base du mouvement, AG de fixation tripartite des prix équitables pour tous... c'est la meilleure solution, mais le projet romand que nous développons a avorté.
- 6.5. Réflexions sur les ACP et Biocoop : quand ça devient grand il faut des salariés... certains projets auto-limitent leur développement pour éviter cela et susciter le démarrage d'autres projets.

L'assemblée a été suivie sur place par un buffet bio avec les produits de la ferme et de la région.

